

Définitions :

Cadres des Fonctions Métropolitaines (CFM)

La répartition spatiale des fonctions n'est pas homogène sur le territoire. Cinq fonctions sont plus spécifiquement localisées dans les grandes aires urbaines, ce sont les fonctions métropolitaines : conception-recherche, prestations intellectuelles, commerce inter-entreprises, gestion et culture-loisirs.

Le concept de « cadres des fonctions métropolitaines » vise à offrir une notion proche des emplois « stratégiques », en assurant la cohérence avec les fonctions. La présence d'emplois « stratégiques » est utilisée dans l'approche du rayonnement ou de l'attractivité d'un territoire.

Ces emplois « stratégiques » sont définis comme les cadres et les cheffes et chefs d'entreprises de 10 salariés ou plus des cinq fonctions métropolitaines.

Cheffes et chefs d'entreprises

Artisanes et artisans, commerçantes et commerçants, cheffes et chefs d'entreprises de 10 salariés ou plus.

Entreprise individuelle

Une entreprise individuelle est une entreprise qui est la propriété exclusive d'une personne physique. Cette personne physique exerce son activité sans avoir créé de personne juridique distincte. Les différentes formes d'entreprises individuelles sont : commerçant, artisan, profession libérale, agriculteur. Chaque entreprise individuelle (comme chaque société) est répertoriée dans le répertoire SIRENE.

Population active / actifs

La population active regroupe la population active occupée (appelée aussi « population active ayant un emploi ») et les chômeurs. La mesure de la population active diffère selon l'observation statistique qui en est faite. On peut actuellement distinguer trois approches principales : au sens du BIT, au sens du recensement de la population, au sens de la Comptabilité nationale. Dans cette étude, il s'agit de la population active au sens du recensement.

Service Public de l'Emploi Local (SPEL)

Le Service public de l'emploi est composé des acteurs publics chargés de l'application de la politique de l'emploi et de la formation professionnelle. Il se décline à plusieurs échelons géographiques afin de piloter la politique de l'emploi à différents niveaux. Il y a ainsi le Service public de l'emploi national, régional (SPER), départemental (SPED) et local (SPEL), intervenant respectivement au niveau national, de la région, du département et des zones d'intervention des SPEL. Les SPEL permettent la déclinaison locale des orientations du SPER et du SPED et sont pilotés depuis 2011 par les sous-préfets. Le zonage des SPEL est calé sur les zones d'intervention des sous-préfectures et, en particulier, respecte les limites d'arrondissements.

Taux de création d'entreprises

Rapport du nombre des créations d'entreprises d'une année au stock d'entreprises au 1er janvier de cette même année.

Taux d'emploi

Le taux d'emploi d'une classe d'individus est calculé en rapportant le nombre d'individus de la classe ayant un emploi au nombre total d'individus dans la classe.

Sources :

Enquête Sine

L'enquête Sine (Système d'information sur les nouvelles entreprises) permet d'analyser le profil du créateur et les conditions de démarrage des nouvelles entreprises, les conditions de développement, les problèmes rencontrés par les jeunes entreprises lors des cinq premières années de leur existence et les effets sur l'emploi des créations d'entreprises.

L'enquête 2010 décrit les entreprises créées au 1^{er} semestre 2010, et l'enquête 2009 les entreprises créées en 2006 (taux de pérennité notamment).

L'échantillon enquêté en 2010 comprend 95 000 créateurs d'entreprises dont 40 000 auto-entrepreneurs.

Recensement de la population

Le recensement permet de connaître la population résidant en France. Il fournit des statistiques finement localisées sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques (âge, profession exercée, conditions de logement, déplacements quotidiens, etc.). Il apporte également des informations sur les logements.

C'est une opération d'utilité publique destinée à organiser la vie sociale.

Répertoire des Entreprises et des Établissements

Le REE (Répertoire des entreprises et des établissements) - SIRENE (Système Informatique pour le Répertoire des Entreprises et de leurs Établissements) est en France le point de départ du dispositif d'étude de la démographie des entreprises et des établissements. Il gère un identifiant unique attribué aux personnes morales et physiques, le numéro SIREN, ainsi qu'à chacun de leurs établissements, le numéro SIRET. À partir de ce répertoire de nombreux produits statistiques de comptage d'entreprises et d'établissements sont proposés. Ils sont disponibles sous la forme de bases de données ou de fichier détail, et certains au niveau local.

Insee Dossier

Les femmes de Haute-Normandie représentent environ un tiers des postes de décision, que ce soit au niveau de la direction d'entreprises (premier rang des 22 régions françaises) ou des emplois de cadres des fonctions métropolitaines (10ème rang), et 40 % des créations d'entreprises individuelles. Cependant, les haut-normandes dirigent et créent des entreprises majoritairement concentrées dans le secteur tertiaire, secteur encore traditionnellement féminin. Certains domaines d'activités sont encore peu investis par les femmes mais leur présence s'est renforcée ces dernières années, notamment dans la santé et l'action sociale. Les femmes ont mieux résisté à la crise que les hommes, plus présents dans les secteurs industriels fortement touchés par le ralentissement économique.



Insee Haute-Normandie

8, quai de la Bourse
CS 21410
76037 Rouen Cedex 1

Directeur de la publication :
Jean-Christophe Fanouillet

Rédacteur en chef :
Maryse Cadalanu

ISSN : 2416-8408

@Insee 2014